LEADING REGENERATION

Geistlich Biomaterials

Un petit ajustement peut faire une grande différence

Geistlich Bio-Oss® Collagen

Un bouclier pour le succès clinique

Que se passe-t-il en l'absence de prévention par la régénération ?

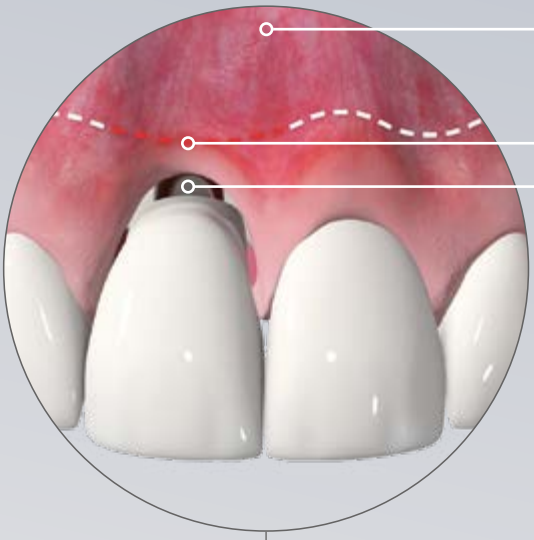

Un implant posé immédiatement après extraction ne suffit pas, à lui seul, pour maintenir le volume crestal.[1,2]

La résorption osseuse est 2,7 fois plus sévère si le gap péri-implantaire n'est pas comblé avec Geistlich Bio-Oss® Collagen associé à une membrane Geistlich Bio-Gide®.[1]

La résorption crestale horizontale est plus prononcée en zone esthétique (maxillaire antérieur) et la paroi osseuse vestibulaire est plus fine.[3]

Sans comblement du gap
À 1 an

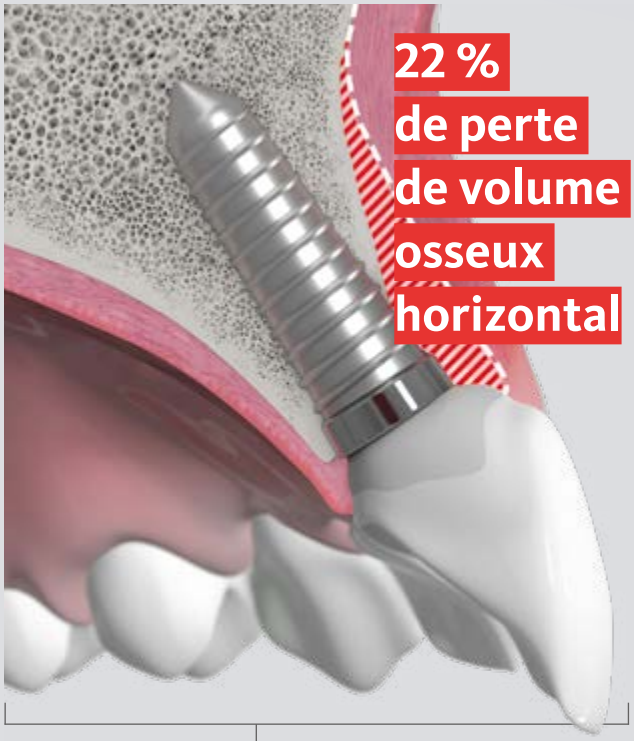

Résorption osseuse[1]
- **22 %** de perte de volume horizontal
- **1,7 mm** de perte verticale

Comblement du gap avec Geistlich Bio-Oss® Collagen
À 1 an

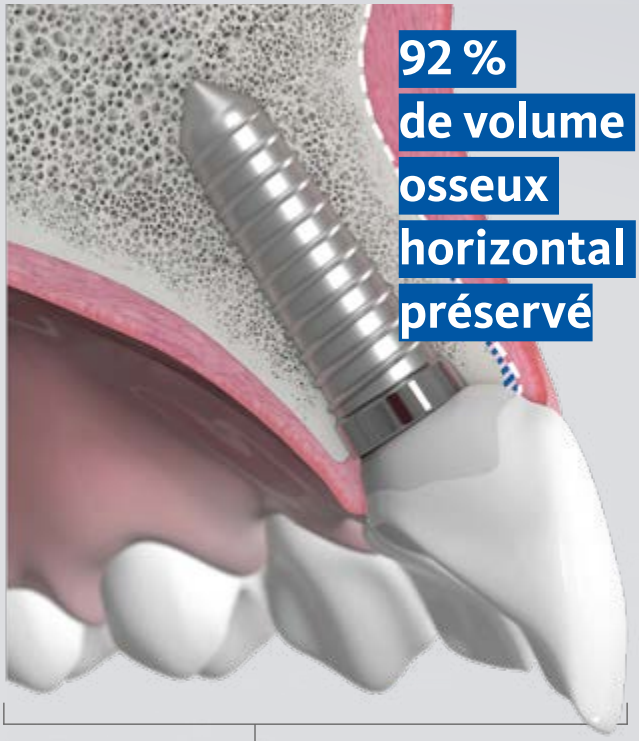

Préservation osseuse[1]
- **92 %** de volume horizontal préservé
- **0,6 mm** de perte verticale

Implantation immédiate en cas de défaut osseux vestibulaire

Prof. Julio C. Joly, Prof. Robert C. da Silva, Prof. Paulo F. M. de Carvalho, Dr Victor Clavijo | São Paulo, Brésil

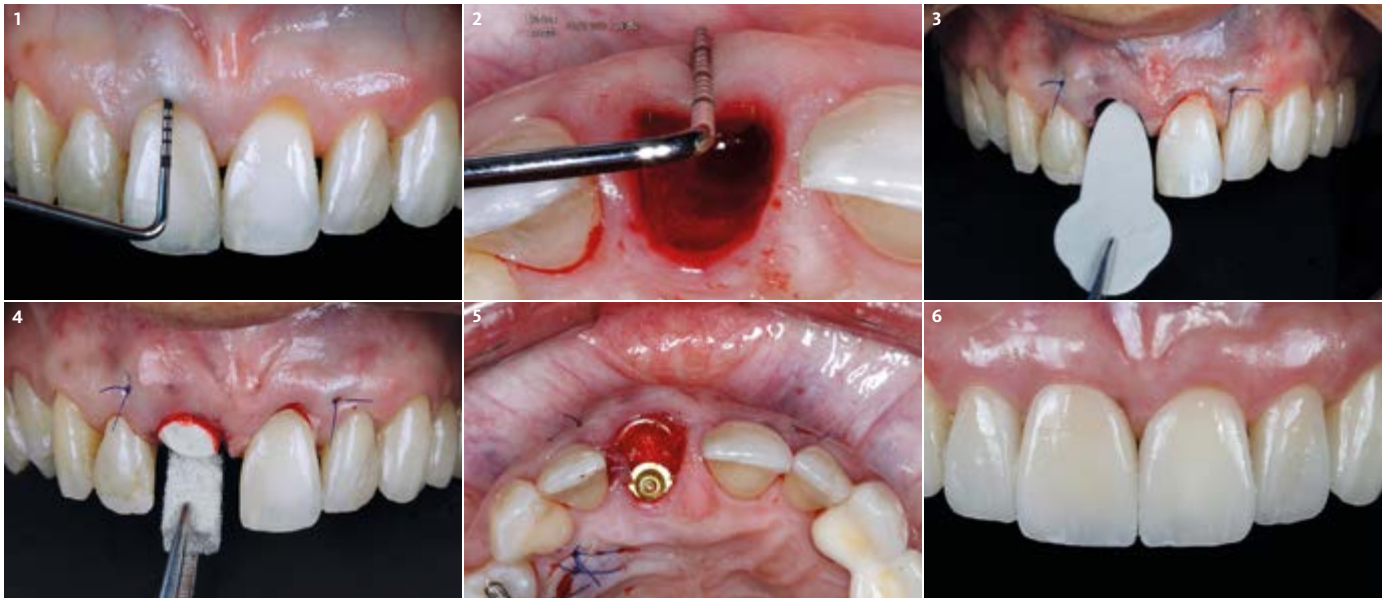

1 L'examen initial montre une profondeur de sondage de 9 mm suggérant une fracture radiculaire. Un Cone Beam (CBCT) identifie une perte osseuse importante au niveau de la paroi vestibulaire.

2 Une pression légère exercée sur le défaut avec la sonde parodontale permet d'en évaluer la profondeur et la largeur.

3 Après augmentation de l'épaisseur des tissus mous et recouvrement de la récession en 11 et 21 à l'aide d'un greffon de tissu conjonctif, Geistlich Bio-Gide® Shape est placée sous le greffon et le périoste.

4 Geistlich Bio-Oss® Collagen est utilisé pour combler le gap. La membrane doit dépasser de 3 mm au moins en direction apicale et latérale par rapport au défaut.

5 Les biomatériaux comblent le gap et soutiennent les tissus tout en préservant le volume osseux nécessaire.

6 La couronne provisoire , posée immédiatement après comblement et implantation, est remplacée par la couronne d'usage à l'issue d'une période de cicatrisation de 6 mois.

7 Vue crestale de la restauration finale avec un profil d'émergence satisfaisant 6 mois après la réalisation simultanée d'un comblement et d'une implantation immédiate.

« Geistlich Bio-Oss® Collagen peut compenser efficacement la résorption osseuse qui survient naturellement après une extraction dentaire et qui peut, comme nous le savons, diminuer l'esthétique et entraîner une instabilité des tissus mous. »

PROF. ROBERT C. DA SILVA

50 mg : la nouvelle présentation du substitut original Geistlich Bio-Oss® avec 10 % de collagène

Geistlich
Biomaterials

Plus d'informations :
www.geistlich.fr
www.shop.geistlich.fr

Fabricant
Geistlich Pharma AG
Business Unit Biomaterials
Bahnhofstrasse 40
6110 Wolhusen, Suisse
www.geistlich-biomaterials.com

Filiale France
Geistlich Pharma France
Parc des Reflets
165 avenue du Bois de la Pie - CS43073
95913 Roissy CDG Cedex
www.geistlich.fr
Téléphone +33 (0)1 48 63 90 26

NOUVEAU

Geistlich Bio-Oss® Collagen

Geistlich Bio-Oss® (granulométrie fine) + 10 % de collagène (porcin)
Présentations : 50 mg (2,5 × 5,0 × 7,5 mm), 100 mg (5,0 × 5,0 × 7,0 mm), 250 mg (7,0 × 7,0 × 7,0 mm), 500 mg (10,0 × 10,0 × 7,0 mm)

Geistlich Bio-Gide® Shape

Membrane de collagène bicouche prédécoupée
Dimensions : 14 × 24 mm

« Geistlich Bio-Oss® Collagen 50 mg est le format de biomatériau osseux idéal pour être placé entre l'implant et la fine paroi vestibulaire et préserver ainsi le volume d'os et de tissus mous tout au long du processus d'ostéo-intégration et de cicatrisation. »

DR. JUSTIN KANG | NEW JERSEY, USA

1 Cardaropoli, D. et al. IJPRD 2014;34:631-637. (étude clinique)
2 Vignoletti, F. & Sanz, M. Periodontology 2000 2014;66:132–152. (étude clinique)
3 Sanz, M., et al. Clin Oral Implants Res. 2017 Aug;28(8):902-910. (étude clinique)

Dispositifs médicaux de classe III réservés aux Professionnels de Santé.
Organisme certificateur TÜV CE 0123.
Lire attentivement les notices avant utilisation.

swiss made

602072/2004/fr © 2019 Geistlich Pharma AG – Sous réserve de modification